

Jan Jambon maintient le cap pour le Palais de Justice

PATRIMOINE La rénovation des façades sera achevée en 2028



La façade de la place Poelaert devrait être rénovée en 2021. © PIERRE-YVES THIENPONT.

Objectif? Toujours 2028. C'est en substance la réponse qu'a apportée le ministre fédéral chargé de la Régie des bâtiments Jan Jambon (N-VA) à deux questions parlementaires du député MR Gautier Calomne et de la députée PS Özlem Özen concernant la rénovation du Palais de Justice. « Le planning se présente comme suit, a détaillé le ministre. La publication du marché pour la désignation d'une équipe d'étude pour la restauration des façades est prévue pour mi-2017, donc dans les semaines prochaines. Une publication a eu lieu pour désigner une équipe de géomètres pour le mesurage global du bâtiment. L'analyse des offres est en cours. Parallèlement, le projet Box in the box sera relancé. » Pour rappel, ce projet consiste à réaménager quatre salles d'audience dans une cour intérieure « comme une nouvelle boîte à l'intérieur de l'ancienne boîte que constitue l'ancien palais, d'où le nom Box in the box », a indiqué Jan Jambon. Qui a précisé que le dossier avait été publié le 4 mai dernier afin d'attri-

buer le marché « encore cette année ».

En ce qui concerne la vision du gouvernement pour l'ensemble du palais, elle a été coulée dans une décision du conseil des ministres en décembre dernier, a encore rassuré le ministre. « La poursuite de l'élaboration de cette décision par le SPF Justice et la Régie des bâtiments a lieu lors des task force mensuelles entre ces administrations. » Les entrées du Palais auront toutes été sécurisées pour la fin 2018, de même que « le relevé complet du bâtiment », indispensable à l'élaboration d'un planning de rénovation. En 2018 également devraient être lancés les travaux pour la construction de la « box in the box ».

« On loue des bâtiments très cher autour du Palais de Justice ! C'est une absurdité » JAN JAMBON

Selon ce plan gouvernemental, l'étude pour la restauration des façades sera réalisée entre 2017 et 2024, a poursuivi Jan Jambon. « Une année par façade, a-

til détaillé. La restauration de chaque façade commencera après son étude. Nous n'attendrons pas la fin de toutes les études pour commencer. » Et d'annoncer cette nouvelle qui réjouit le député MR : « La première tranche concernera entre autres la façade Poelaert : l'étude devra débiter fin 2017 et les travaux devraient s'achever début 2021 ».

Jan Jambon a également réaffirmé la volonté du gouvernement de regrouper autant que possible les services de justice dans le Palais de Justice, « y compris la chaîne correctionnelle », a-t-il précisé. Seul, le restaurant qui dépend du SPF Justice et les pièces à conviction quitteront le bâtiment. »

Conclusion du ministre : « L'espace consacré aux pièces à conviction que j'ai visité est incroyable. Et on loue des bâtiments très cher autour du Palais de Justice ! C'est une absurdité que je ne comprends pas. » Il y a bien longtemps que les magistrats bruxellois ne le comprenaient pas non plus. ■